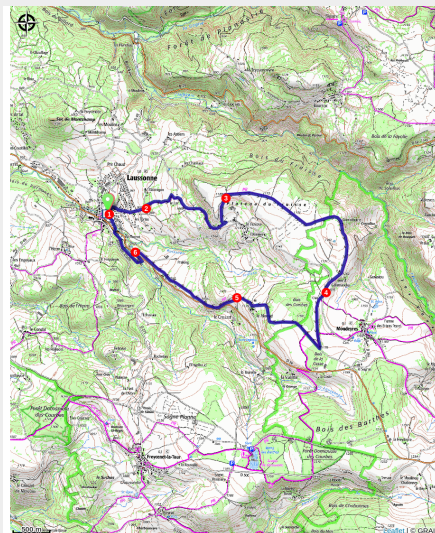


PR590 Le plateau du Fraisse

Montagne de Haute-Loire - Laussonne



Plateau du Fraisse (Jérémy Mazet)



En traversant ce plateau et ses pâturages séparés par des murets de pierres sèches, rien n'arrêtera votre vision à 360° : d'un côté, vous dominerez tout le Velay, et de l'autre, le massif du Mézenc.

Les habitants sauvages du Massif

Situé sur la bordure orientale du Massif central, le plateau de Mézenc est le premier rempart important qui se trouve à l'ouest des Alpes. Il est un tremplin migratoire, voire un point d'hivernage, pour les espèces montagnardes venant des régions alpines. De nombreuses espèces d'oiseaux, parfois rares, peuvent être observées sur le massif, telles que le merle de roche, le grand corbeau, le milan royal, le busard cendré, le venturon montagnard ou le bec-croisé des sapins.

La marmotte des Alpes introduite en 1985, s'est bien acclimatée dans le massif, comportant de nombreux pierriers ou « clapiers ». Elle partage son territoire avec l'hermine, la belette, le lièvre

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 11.1 km

Dénivelé positif : 298 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Laussonne

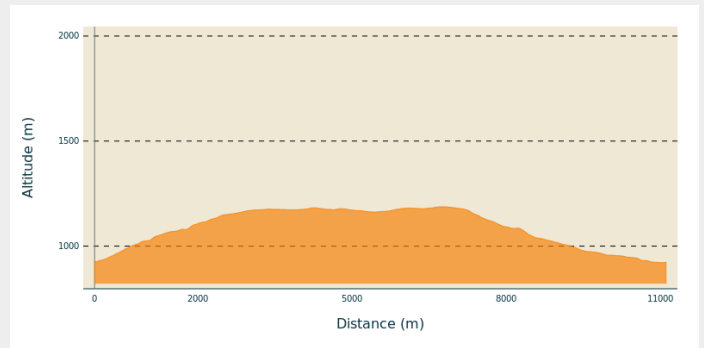
Arrivée : Laussonne

Balisage : — PR

Communes : 1. Laussonne

2. Moudeyres

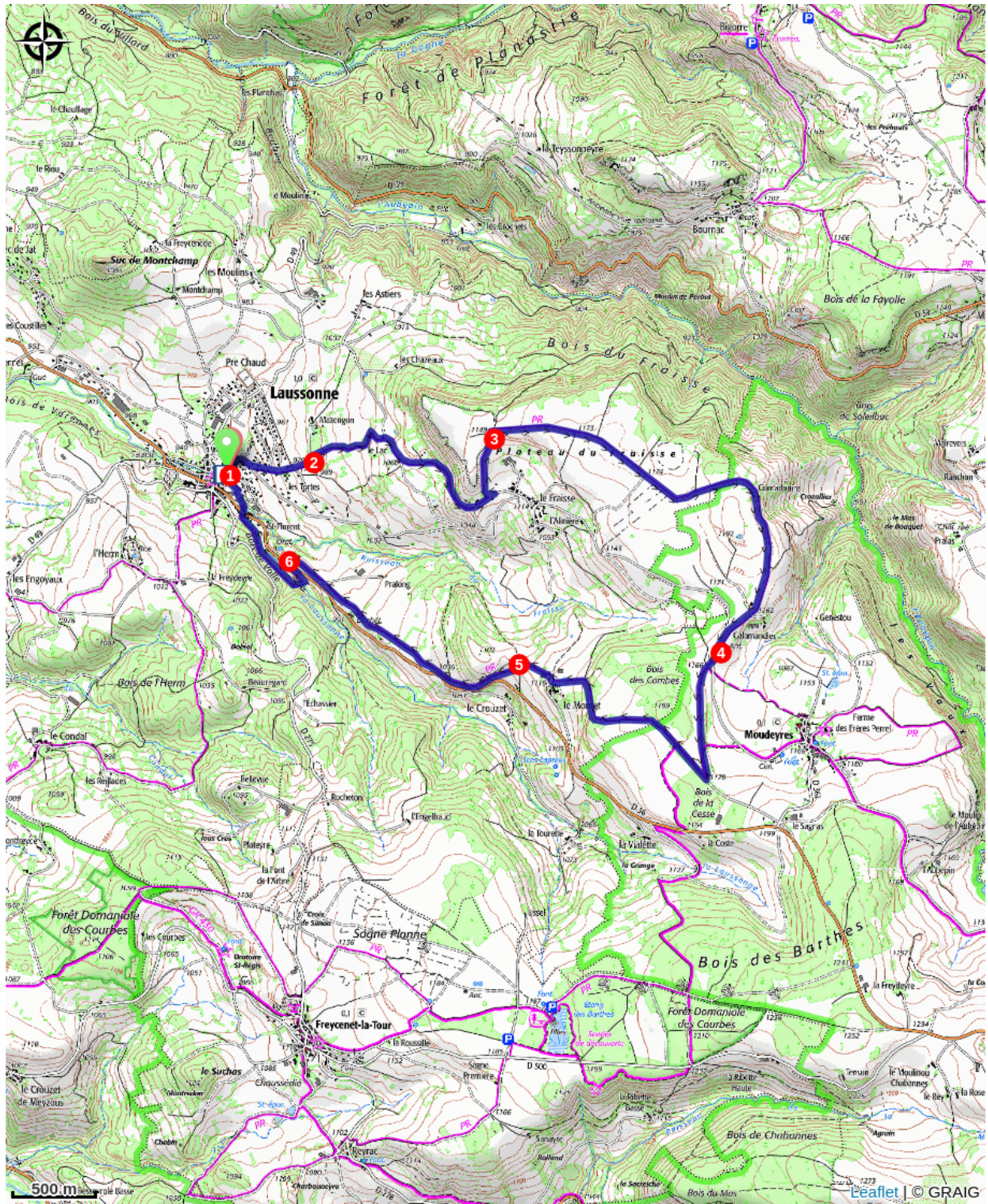
Profil altimétrique



Altitude min 921 m Altitude max 1187 m

1. Prendre la route du Fraisse à gauche de la mairie. Monter tout droit route de Mazengon.
2. Après un virage, tourner à droite sur un chemin qui grimpe le long d'un mur de pierre. Ignorer un sentier à droite et continuer de grimper. Emprunter la route à droite puis, à la fourche, prendre à main gauche. Plus loin, aller tout droit et atteindre les premières maisons du Fraisse. Suivre la route à gauche et, après 140 m, virer à gauche.
3. Ignorer deux sentiers à gauche pour aller à droite. Traverser le plateau du Fraisse tout droit par une large voie. Elle se transforme en route puis passe entre les maisons de Cornadouire. Plus loin, en surplomb du hameau de Galamandier, continuer tout droit sur la route.
4. À l'embranchement, poursuivre tout droit sur la route puis, après 70 m, obliquer à droite sur un chemin. De suite, à l'intersection, continuer tout droit. Au carrefour suivant, virer à droite. Suivre ce large chemin qui descend ensuite pour rejoindre le Montet. Le traverser tout droit.
5. À l'intersection, tourner à gauche et descendre 30 m, puis bifurquer à droite sur un sentier herbeux ; il surplombe la route. Le suivre tout droit. À un croisement avec une route, poursuivre tout droit.
6. Avant une montée, prendre à gauche pour rejoindre la route. La franchir et descendre en face. Passer au-dessus de la rivière et monter tout droit. Se diriger à droite par un étroit sentier le long de la forêt.
7. Bifurquer à droite pour se rapprocher de la Laussonne. Grimper pour rejoindre la route et la traverser. Redescendre en face et longer à nouveau la rivière. La franchir par une passerelle puis aller à gauche pour rejoindre le départ.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Laussonne, à 8 km au nord-est de Monastier- sur-Gazeille par la D 49.

Parking conseillé

Place de la Mairie.